

## INFORMATIONS UTILES—PAGE à CONSERVER

**MAIRIE: HORAIRES** - Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
- Lundi et mardi de  
- Mercredi de 14h à 17h30  
: **N° de téléphone** : 04 66 61 17 78  
: **Adresse courriel** : [mairie@senechas.org](mailto:mairie@senechas.org)

### Coordonnées des Associations Sénéchassoises:

**Comité des fêtes (M. Romain POLGE)** : 06 60 53 53 41  
: [comitedesfetes.senechas@orange.fr](mailto:comitedesfetes.senechas@orange.fr)  
**Sénéchas en forme (Mme Solange MEURTIN)** : 04 66 24 90 40 et 04 66 61 12 63  
: [senechasenforme@orange.fr](mailto:senechasenforme@orange.fr)  
**Société de chasse (M. Robert BRUNEL)** : 04 66 61 16 26  
**La Compagnie Balagan** : 06 84 45 58 27  
: [lacompagniebalagan@orange.fr](mailto:lacompagniebalagan@orange.fr)  
**Comité de Restauration de l'Eglise (Mme Monique MANIFACIER)** : 04 66 61 14 06  
**Bibliothèque municipale (Mme C. BOUGET)** : 04 66 24 57 69  
: [bib.senechas@orange.fr](mailto:bib.senechas@orange.fr)  
**Sénéchas en Scènes ! (M. François TUDELA)** : 06 79 73 22 56

|                                |                                    |                      |
|--------------------------------|------------------------------------|----------------------|
| Pompiers                       | :                                  | 18 ou 04 66 54 27 27 |
| Gendarmerie                    | :                                  | 17 ou 04 66 61 10 63 |
| Médecins                       | - Dr EBERSCHWEILER (Chamborigaud)  | : 04 66 61 45 17     |
|                                | - Dr LEROY (Chamborigaud)          | : 06 58 04 32 57     |
|                                | - Dr MAURIN (Villefort)            | : 04 66 46 68 54     |
| Infirmières                    | - MAZOYER Patricia, SEKIOU Andy    | : 04 66 61 81 65     |
|                                | - FORËT Corinne et AMOROS Brigitte | : 04 66 54 91 53     |
|                                | - DOULIAZEL Laïla                  | : 04 66 61 20 11     |
| Pharmacie (Génohac)            | :                                  | 04 66 61 10 71       |
| Centre Hospitalier de Pontails | :                                  | 04 66 56 47 00       |
| Kinésithérapeutes (Génohac)    | :                                  | 04 66 60 04 41       |
| Pédicure / Podologue (Génohac) | :                                  | 07 86 26 78 31       |
| Ostéopathe                     | :                                  | 07 62 63 47 05       |

Le Conseil Municipal du **1er juillet 2019** a approuvé **le Plan local d'Urbanisme (PLU)** ; **celui-ci s'impose depuis à toutes et à tous.**  
**La consultation du PLU doit donc être un réflexe préalable à tout aménagement extérieur** quel qu'en soit l'objet ; en Mairie et/ou sur son site (onglet MAIRIE/PLU)

### ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants est assuré par la commune **chaque premier mardi du mois sur inscription en mairie** (ou à la demande dans les cas particuliers)

**Rappel** : Le dépôt sauvage est « puni de l'amende prévue pour les contraventions de 5<sup>e</sup> classe » (Art. R 635-8) + peines complémentaires + amende pénale.

Une **amende pénale** est obligatoirement prononcée par un juge. Elle peut alors atteindre les **1500 €** et est inscrite au casier judiciaire. En plus de l'amende, le juge pourra, lors du jugement, prononcer des peines complémentaires.

**Attention** : En cas de récidive, pour certaines contraventions de 5<sup>e</sup> classe [...], il ne s'agira plus d'une contravention, mais d'un **délit**.



*Chères habitantes, Chers habitants de Sénéchas ;*

2024 se termine, décembre et son cortège de moments précieux et de rendez-vous importants est déjà bien entamé ; la période qui s'ouvre nous invite à conjuguer harmonieusement les festivités et les temps de recueillement.

Nous savons tous combien l'époque est rude en ce contexte économique et social perturbé ; mais l'équipe municipale et moi-même mettons tout en œuvre pour être à votre écoute et vous satisfaire au mieux. Nous avons mené tout au long de l'année une politique sociale des plus soutenues ; nous avons œuvré pour votre satisfaction (aux réalisations rappelées dans le présent bulletin il convient d'ajouter celles du premier semestre [Cf. bulletin du mois de juin]) et nous allons continuer à améliorer le bien-être et le cadre de vie des habitants de la commune (voir projets).

Nous comptons en 2025, qui arrive et qui est la dernière année pleine de notre mandat, concrétiser le projet majeur pour lequel nous avons été élus : la construction du Point Multi-Services (P. M. S.).

Ce projet qui va mobiliser notre énergie et notre enthousiasme vous sera présenté dans le courant du mois de janvier, lors d'une réunion publique dans la salle polyvalente.



Malgré les défis qui nous attendent, notamment sur le plan économique, je reste profondément optimiste quant à la capacité de notre collectivité à les surmonter.

Un dernier mot pour vous rappeler que la municipalité est à votre écoute et que plusieurs canaux sont à votre disposition pour communiquer avec elle à tout moment : téléphone, internet, bien sûr ; mais aussi *Illiwap* (onglet « signalement ») pour nous informer, sur le champ et si possible photo à l'appui, de tout incident constaté (nous permettant par la même occasion de le localiser).

Par ce même média, nous pouvons diffuser et ainsi faire connaître les activités et les festivités, en un mot les actualités, de toutes les associations de la commune ; ne surtout pas hésiter à nous les communiquer (*environ 1480 abonnés à ce jour*).

Au nom de tout le Conseil Municipal et de tous les agents communaux, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne d'ores et déjà **rendez-vous le samedi 11 janvier 2025 à 18h pour la traditionnelle cérémonie des vœux.**

**René MEURTIN**

# C. C. A. S.

Mardi 29 octobre après-midi, Guillaume Thibaud, guide à la **Grotte de la Cocalière** est venu, à la salle polyvalente, proposer une visite en immersion de celle-ci !

C'était une expérience appréciée de tous, réunissant une vingtaine de personnes.



**Le Noël des enfants** a eu lieu le dimanche 9 décembre après-midi et était ouvert à tous les habitants qui souhaitaient venir profiter de la prestation de Nomis le magicien !

Au terme du spectacle, un livre a été offert à chaque enfant. L'après-midi s'est achevée par un goûter pour tous !



Le 12 décembre, le C.C.A.S. conviait, le Comité Culturel de « l'E.S.A.T. La Cézarenque » et l'Association « 1001 Mémoires » et la population pour participer à « **Caravansérail de mots** », animé par des résidentes de l'établissement.

Il s'agissait de faire écouter aux participants des extraits d'histoires et de souvenirs sur divers thèmes afin de les faire réagir, de raviver les mémoires et ainsi provoquer le dialogue.

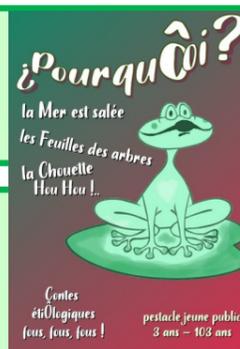
Les résidents, membres du Comité Culturel de La Cézarenque, ont à cœur de montrer qu'ils peuvent faire de l'art malgré leur handicap.

*Leur plaisir a été le plus beau des remerciements pour les trop rares participants.*



**Jean-françois JULLIAN** viendra sur la commune présenter en tant que président de l'association : « **Renouveau de la pomme 100 % Cévennes** » une animation autour de la pomme et plantera avec les enfants des pommiers sur la commune au printemps !

**Aude MARTIN**, conteuse, interviendra le **20 février** pour des mini contes destinés aux enfants et à tous ceux qui souhaitent y assister.



## Etat civil:

**Mariages** : Luc DELESALLE & Sophie ICARD—David IOVALONE & Carine ROINEL

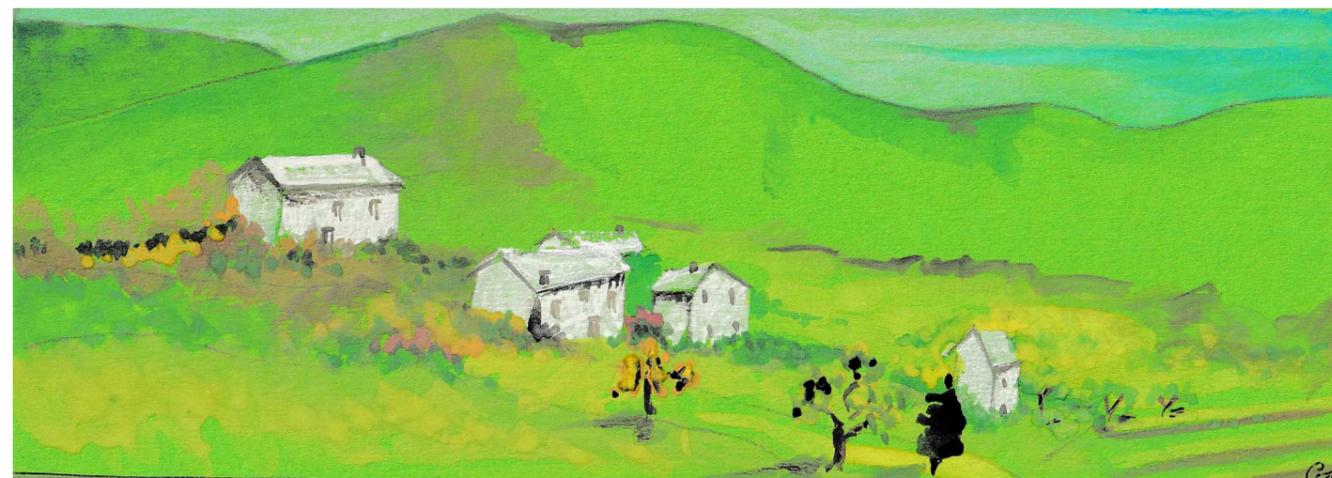
**Décès** : Mme OZIOL. Lili OZIOL epse LIGER

Directeur de publication : René MEURTIN

Coordination de la Rédaction et mise en page : Jean Pierre AUBERT & Julie FLOURET-MEJEAN

Ont également contribué à la rédaction : René MEURTIN, Thibaut CEBELIEU, Didier DOYELLE, Michel MAHISTRE, Danielle MANIFACIER et Jacques CUZIN.

Crédit photos : Jean Pierre AUBERT, Julie FLOURET-MEJEAN, Auréline CUNY, Didier DOYELLE.



## SOUVENIRS LOINTAINS (1ère partie)

Le hasard me fit naître dans une famille de paysans en hautes Cévennes gardoises, troisième enfant après un frère de presque vingt ans et une sœur de onze ans. J'ai grandi en ayant l'impression d'être fille unique.

Sur un versant de montagne, proche de la vallée, s'agrippe une ferme isolée : c'est la nôtre. Elle fut construite dans les années 1500. Murs de schiste d'épaisseur considérable, ouvertures au sud, côté soleil, toits en lauzes, cour fermée. A droite le logement, desservi par un escalier en pierres, une cave en dessous où mon père faisait le vin. A côté, le local pour les cochons. Au fond la clède, séchoir à châtaignes. Sur la gauche, bergerie et chèvrerie avec pailler au-dessus où on stockait le fourrage pour nourrir les animaux l'hiver. Des trappes permettaient de laisser tomber le foin dans les râteliers des moutons et des chèvres. Au centre la cour où volailles et chiens faisaient bon ménage. Tout autour quelques champs cultivables, une source providentielle irriguait un jardin potager grâce à des béals, petits canaux creusés de part et d'autre

Il y avait là tout ce qu'il fallait pour vivre en autarcie, en rajoutant toutefois beaucoup de courage, d'organisation et une bonne santé.

En cas de maladie ou de blessure, on allait à pied chercher du secours. Le docteur ne venait pas tout de suite. Pas de téléphone, ni de Sécurité Sociale. On s'éclairait avec des lampes à pétrole ou des bougies. A l'extérieur, pour aller veiller dans un hameau voisin ou faire une dernière ronde le soir, chez les animaux, on prenait une lampe tempête. J'avais environ dix ans lorsque furent posés les premiers poteaux électriques. Une citerne en pierres faisant corps avec la maison, recueillait l'eau de pluie qui arrivait dans la pièce principale à l'aide d'une pompe à bras. Les communes n'avaient pas encore prévu les bassins d'eau ni les canalisations qui existent aujourd'hui.

Ma mère cuisinait au feu de bois dans l'immense cheminée devant laquelle on venait se réchauffer debout face, ou dos, aux flammes. Le foyer se trouvait à même le sol. La casserole était posée sur un trépied et la crémaillère supportait la marmite ou le grand chaudron de cuivre quand il s'agissait de faire la soupe pour les cochons.

On ne revenait pas à la maison sans ramener une bûche ou du petit bois qu'on trouvait en chemin. Par la suite nous avons eu une cuisinière à bois et charbon qu'on appelait « fourneau ». Le gaz était encore loin.

Les hivers étaient rigoureux. Quand la neige s'annonçait mon père laissait la pelle derrière la porte. Il pouvait en tomber cinquante à soixante centimètres en une nuit ! On devait aussitôt faire la trace dans les escaliers et jusqu'aux animaux. En cas de gel ou de nouvelles chutes de neige, le froid durait plusieurs mois. Pour la nourriture, pas de problème : nous avons des provisions. Mon père s'occupait alors à fabriquer des paniers en abarine au coin du feu, ma mère cousait ou tricotait. Les enfants attendaient que les sentiers soient praticables pour retourner à l'école communale. Nous n'étions pas inquiets. La patience s'imposait.

*Texte de Martine POLGE-DIOT Dessin de Claude JAUSSOIN*

# AUTO PORTRAIT d'une ELUE

## REALISATIONS DE NOS EMPLOYES COMMUNAUX

En période estivale, Fabien et Jérémie, nos employés communaux, s'affèrent principalement aux tâches d'entretien.

Ce qui ne les empêche pas dès que possible de poursuivre les travaux engagés et d'en entreprendre d'autres afin d'améliorer encore le cadre de vie de la commune.

Sans oublier à l'automne des travaux d'entretien plus conséquents interdits pendant la période de forte chaleur pour risques d'incendie (pistes D.F.C.I et OLD entre autre).



Poursuite de l'habillage extérieur de la chaufferie : pierres pour le, soubassement mais aussi bois pour la partie supérieure.

Martinenches : éboulement consécutif aux fortes pluies.



Remise en état de la piste DFCI A89 (descendant à la Tour d'Olivon, plus qu'endommagée par les fortes pluies.



L'aire de stationnement de Chalap, acquise des « biens vacants sans maître » de M. Félix RIEUTORT avait bien besoin d'un aménagement.

Démolition d'anciens murs et nivellement du terrain pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales de surface.

Il a été réalisé un tubage du fossé afin de canaliser l'eau et d'éviter le bouchage récurrent d'une buse d'évacuation.

Profitant de cette remise en forme du terrain, un mur de soutènement a été bâti par les employés communaux avec des pierres récupérées sur place.

Une plateforme secondaire permettra la réalisation d'un petit terrain de boules.



### **Les modifications annoncées dans le ramassage des ordures ménagères sont maintenant effectives**

Ce qui a changé : **Suppression des containers** dans Charnavas (ramenés sur la départementale), Chemin du Messous (la doctrine générale est de ne plus s'engager sur les voies en cul de sac).

**CARTONS** : un deuxième container à cartons est désormais à votre disposition au P.A.V. de Martinenches.



Ma famille est originaire de la vallée de l'Auzonnet. Son histoire avec la commune de Sénéchas, commence avec mes grands-parents maternels, qui dès 1937 ont fait partie des premiers estivants. Depuis, sauf à de rares exceptions, la famille s'est installée au bord de l'Homol tous les étés.

Mes grands-parents paternels eux sont originaire de Pologne, ils sont arrivés à la fin des années 1920 pour travailler dans les mines.

Mon père naîtra en France quelques années plus tard.

Je suis née au début des années 1960 à Alès, puis, mes parents ont dû quitter la région pour des raisons économiques.

La famille part pour Saint-Etienne puis Avignon, et enfin Lyon où je resterai jusqu'en 1987.

Cet été là, mon diplôme d'infirmière en poche je prends un poste à l'hôpital de Pontails où je ferai toute ma carrière.

Je rencontre Gérard avec qui je me marie en 1988. Naîtront deux fils, Martin puis Thibault, biens connus des habitants de la commune.

Il y a une vingtaine d'années, j'ai participé à un premier mandat, mais, étant mère de famille avec un travail à temps plein (sans compter l'aide même ponctuelle sur l'exploitation agricole de mon conjoint), l'expérience bien qu'elle soit enrichissante, s'est avérée compliquée.

Maintenant retraitée, j'ai acceptée d'apporter ma contribution à l'équipe municipale. Je suis investie dans le social par le biais du C.C.A.S., je fait partie de la commission du budget et j'ai participé au travail sur l'adressage.

Je serai coordinatrice pour la période du recensement qui va se tenir au début 2025.

Je me suis aussi investie à la bibliothèque municipale.

Je profite de ce moment de partage pour vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée en me permettant de participer à cette expérience.



**Françoise CEBELIEU**

## Suivi du Budget -2024 -

A l'heure où il n'est question que de difficultés financières présentes et à venir ; à l'heure où le Conseil Municipal débat d'un investissement conséquent, il était important de vous faire un point sur les finances de notre commune.

**Nous pouvons vous confirmer que le budget 2024 est respecté plus qu'à la lettre** (à titre d'exemple, le taux d'engagement des dépenses de fonctionnement au 10 décembre était de 43,10 %).

Afin de suivre au plus près nos dépenses nous avons choisi, alors que la règle ne nous y contraint pas, d'effectuer un suivi « ligne à ligne ».

Certaines connaissent des dépassements, ainsi rapidement identifiés pour éviter tout dérapage et y apporter remède si nécessaire ; d'autres, en sous-emploi, compensant aisément au niveau du même « chapitre » concerné.

Le représentant de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) que nous avons invité dans le cadre de notre projet de P.M.S. nous a, s'il en était besoin, confirmé la santé financière de notre commune et, par là-même, sa capacité à financer ledit projet.

## Avertissement / Tarifs Eau et Assainissement à venir

Même si les décisions sont encore en attente de validation par un vote du Conseil de Communauté de l'Agglo d'Alès, Monsieur le Maire a communiqué au élus réunis en Conseil Municipal le 10 décembre les propositions qui seront soumises au vote :

Abonnements Eau : **augmentation de 30 €**  
 Abonnement assainissement : **augmentation de 40 €**  
**Le prix du m<sup>3</sup> d'eau passerait de 2,88 € à 3,17 €**

Ces prévisions d'augmentation sont peut-être nécessaires et justifiées pour assurer les investissements indispensables au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau potable distribuée (Cf. page 6) ; leur impact sur le budget de la commune comme sur celui de chacun d'entre nous, n'en est pas moins significatif ; il justifie cette mise en garde et appelle un usage individuel responsable de la ressource « Eau ».

## TRANSPORTS

### TRANSPORT A LA DEMANDE

#### CHANGEMENT de PRESTATAIRE et NOUVELLE PROCEDURE de RESERVATION



Suite aux difficultés de réservation signalées par plusieurs voyageurs, le Réseau **ALES'Y** a résilié le contrat avec l'actuel prestataire au 31/12/2024.

A partir du 02/01/2025, c'est un nouveau prestataire qui assurera la desserte sur le secteur des Hautes Cévennes.

Afin d'uniformiser le système de réservation des transports à la demande sur l'ensemble du Syndicat Mixte des Transports du Bassin d'Alès (**S.M.T.B.A.**), les habitants pourront désormais réserver un taxi de manière simplifiée, en **contactant par téléphone la Maison des mobilités ALES'Y au 04 66 52 31 31.**



Lors de la première réservation, un justificatif de domicile sera demandé.

**Attention : les cartes précédemment distribuées par la commune ne seront plus acceptées !**

### HORAIRES NAVETTES BUS du JEUDI MATIN

|   | Arrêts sur SENECHAS    | Horaires     | Au départ de BESSEGES<br>Place de la révolution | Horaires |     |
|---|------------------------|--------------|---|----------|-----|
|   | Au départ de Bonnevaux | Les Brugèdes | 9h39  | Mairie   | 12h |
| Les Fontanilles                         |                        | 9h42         |   | 12h03    |     |
| Sortie                                  |                        | 9h44         | <b>Arrêts sur SENECHAS</b>                      |          |     |
| Conboules                               |                        | 9h45         | Esfiel  | 12h20    |     |
| Cabine téléphonique                     |                        | 9h45         | Les Bastides                                    | 12h21    |     |
| Centre                                  |                        | 9h47         | Centre  | 12h23    |     |
| Les Bastides                            |                        | 9h49         | Cabine téléphonique                             | 12h25    |     |
| Esfiel                                  |                        | 9h50         | Conboules                                       | 12h25    |     |
| <b>Arrêts sur BESSEGES</b>              |                        |              | Sortie  | 12h26    |     |
| Mairie                                  |                        | 10h07        | Les Fontanilles                                 | 12h28    |     |
| Place de la révolution<br>(supermarché) | 10h07                  | Les Brugèdes | 12h31   |          |     |

### POSSIBILITES de CO-VOITURAGE

Des lignes de covoiturage créées par le Syndicat Mixte des Transports du Bassin d'Alès (**S.M.T.B.A.**) relie Génolhac à Alès. Une aire de covoiturage a été aménagée place du Colombier. Vous pouvez vous inscrire en téléchargeant l'application « **ALES'Y EN COVOITURAGE** » et y publier votre trajet.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler le :

**04 66 52 31 31.**





## Sénéchas en Scènes

Malgré ces événements réussis et à succès aucun des adhérents n'a souhaité prendre la relève du bureau démissionnaire. Réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le mercredi 11 décembre les adhérents ont voté la dissolution de l'association et la dévolution de ses avoirs entre quatre associations sénéchassoises.

## Comité des Fêtes



L'édition 2024 de la fête votive n'a pas dérogé à la tradition maintenant bien établie ; elle a connu le même franc succès que les années antérieures (le repas a rassemblé 220 personnes). La fête a continué jusqu'à la pluie tard dans la nuit.

Lors de ce second semestre le Comité des Fêtes a poursuivi la diversification de ses animations hors des fêtes de la saison estivale ; après le marché d'art en juin, c'est vers une tradition du pays que l'équipe du Comité des fêtes s'est tournée en ressuscitant « *l'affachade* » en novembre.



Cette première tentative a été un succès, attirant un public de tous les hameaux de la commune et d'au-delà.

C'est pourquoi le Comité vous dit d'ores et déjà « *à l'an que ven* », vous promettant d'améliorer les quelques points où il a été surpris par le succès de l'événement (la prochaine fois le feu et les poêles seront plus larges).

L'an prochain marquera les 10 ans de l'association qui veut célébrer l'événement avec éclat ; pour ce faire, elle souhaite inviter toutes les sénéchassoises et tous les sénéchassoises et plus largement tous les amoureux du village à la rejoindre afin de poursuivre l'élan donné en 2014 avec la reprise de la fête votive.

L'AG de l'association aura lieu en janvier et sera annoncée sur Illiwap.



## Portrait d'une Personnalité Sénéchassoise



Lorsque qu'elle nous reçoit dans sa véranda, Solange GUEDON, petite, frêle et se déplaçant prudemment semble fragile. Mais malgré cette apparente fragilité cette néo-nonagénaire a su, au fil des ans, traverser bien des épreuves. Celles-ci ont même commencé bien avant sa naissance en un enchaînement de drames dont aucun auteur « réaliste » du XIX<sup>ème</sup> siècle n'aurait renié le scénario :

Solange naît le 30 novembre 1934 à MALLENCHEs chez son grand-père Auguste PERRIER « dans la plus haute maison du hameau » dont elle se réjouit aujourd'hui de voir les toits restaurés.

Auguste PERRIER est veuf depuis le décès d'Henriette, son épouse, à la naissance de leur neuvième enfant, la maman de Solange.

C'est donc naturellement qu'il avait accueilli cette dernière lorsqu'elle se fut retrouvée veuve, mère de deux enfants (Charles et Lili, respectivement âgés de neuf et sept ans) au décès subit de son mari, Charles OZIOL, maître mineur à la Vernarède, victime d'une crise

cardiaque à l'annonce que la nouvelle grossesse de son épouse serait gémellaire, compliquée et à risque pour la maman.

Malgré ce pronostic aussi lugubre qu'erroné, Denis (son jumeau) et Solange sont nés sans drame ni séquelles et ont passé leur prime enfance à Mallenches dans l'exploitation agricole de leur grand-père, « le seul père qu'ils aient connu » (Solange se souvient encore de son « *lou droulet qui ploure* » pour appeler leur mère quand l'un des enfants pleurait la nuit).

Elle se souvient également qu'il fallait porter le lait jusqu'à l'école de Martinenches où il était ramassé et qu'il a fallu poursuivre l'activité après le décès du grand-père en 1944.

Mais en 1949, sa mère renonce et, faisant preuve de volonté afin d'assurer un avenir à ses enfants, elle emprunte un petit pécule à sa famille pour acheter un commerce de vente de vin en vrac à Nîmes où toute la famille s'installe alors.

En 1951, à dix-sept ans, Solange rencontre Henri dans les arènes de Nîmes où une tante les avaient emmenés son frère et elle.

Mais il est militaire et repart rapidement pour les colonies. Voyant l'hécatombe autour de lui et pour que Solange soit « à l'abri du besoin » au cas où il lui arriverait malheur, ils se marient par procuration dès la fin de la même année 1951.

Henri rentre d'Indochine gravement blessé en 1953. Cette blessure et les complications qui l'ont suivie (tuberculose et pneumothorax) nécessiteront 9 mois d'hospitalisation à Paris au terme desquels il sera « rayé des cadres » et invalidé (il sera par la suite président des Anciens Combattants de Guerre du canton pendant plus de vingt ans).

Leur vie, se poursuivra à Nîmes où Henri décroche un emploi de plâtrier malgré ses problèmes pulmonaires. Il bénéficie, ensuite d'un « emploi réservé » dans le service des poids et mesures.

Ils font construire (Henri se réservant tout le second œuvre), deux enfants y naissent, Philippe en 1956 et Pascal en 1963.

Mais c'est à Mallenches, bien sûr, que se passent les vacances, qu'ils construisent leur résidence secondaire en 1976 sur un terrain familial (avec la contribution de Pascal, leur second fils).

Ils s'y retirent en 1988 à la retraite d'Henri.

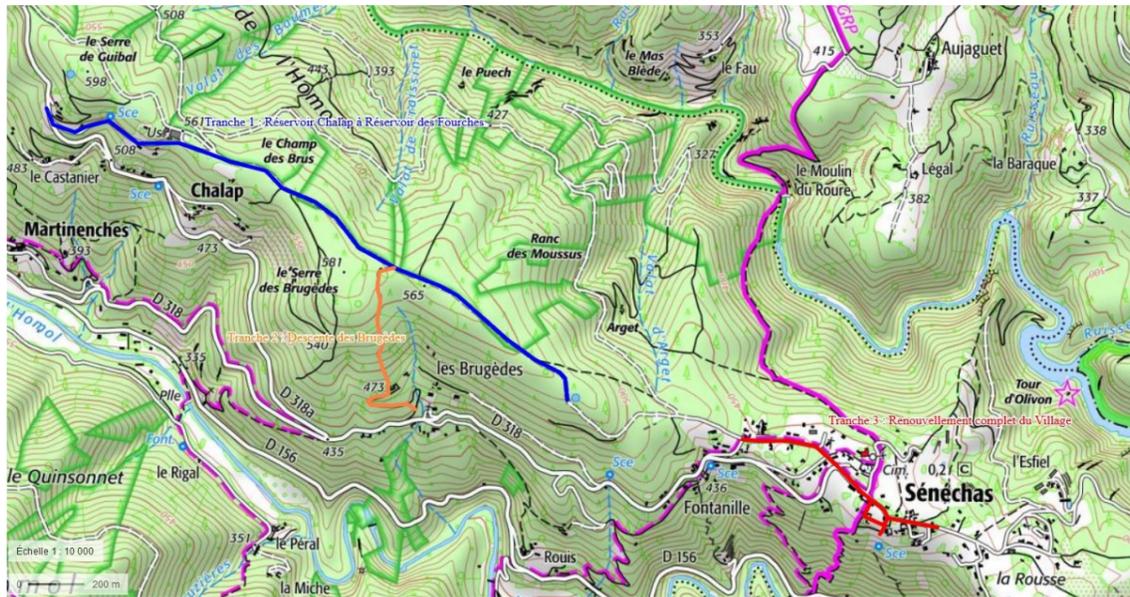
Depuis le décès de son mari en 2018, c'est seule que Solange jouit « de son petit paradis » où ses fils, ses quatre petits fils et ses trois arrière petits-enfants lui rendent régulièrement visite.

Certes, depuis une opération au genou Solange ne peut plus aller gambader autant dans la montagne et, à la saison, y chercher des champignons, son péché mignon ; alors, simplement, pour qu'elle soit toujours aussi bien à Mallenches, ne lui dites pas que vous en avez trouvés ...

Julie FOURET-MEJEAN & Jean Pierre AUBERT

## INFORMATIONS DIVERSES

**EN 2025 SENECHAS FÊTERA LES SOIXANTE ANS DE L'ARRIVÉE DE L'EAU POTABLE DANS LA COMMUNE AVEC UN RÉSEAU ENTIÈREMENT RENOUVÉLÉ.**



Ce chantier conduit par la REAAL en trois phases a débuté l'année dernière par le remplacement de l'intégralité des 2300 mètres linéaires (ml) de conduite (Ø 90 mm) entre les deux réservoirs de Chalap et des Fourches.

La deuxième phase qui s'achève a pour objet le remplacement complet de la conduite de distribution du hameau des Brugèdes (635 ml ; Ø 63 mm).

La dernière phase (renouvellement complet des conduites de distribution du village et mise en conformité des branchements abonnés) devrait s'achever au premier trimestre 2025 (traversée du village 610 ml, Ø 90 mm ; « Secteur église » 310 ml, Ø 63 mm ; « Secteur chemin du Davaladou » 216 ml, Ø 63 mm ; « ruelle de la treille et impasse du cade » 173 ml, Ø 63 mm).

Le budget prévisionnel de ce chantier de presque 4,3 km est de 810 K€, subventionnés à 80 % (70 % par l'agence de l'eau et 10 % par le Conseil Départemental) ; les 20 % restants étant du ressort d'AlèsAgglo.

Ce chantier d'envergure qui vise à remédier aux importantes déperditions d'un réseau qui a atteint sa « limite d'âge » pour lui redonner un ratio d'exploitation dans la norme va donc induire quelques difficultés de circulation que les services de la REAAL s'efforceront de réduire au strict nécessaire. Ces services et la Municipalité comptent, sur la compréhension et sur la collaboration de chacun, notamment lorsqu'il s'agira de la mise en conformité des branchements individuels.

La REAAL et plus particulièrement Mme MALNUIT et M. COINE, en charge de ce chantier, que nous remercions ici pour les éléments d'information et de documentation transmis, se tiendront à la disposition des résidents concernés pour répondre à toutes leurs interrogations.



## Comité de restauration de l'Eglise

Sénéchas en fête les 14 et 15 août !

Les familles, les voisins, les amis, d'ici ou d'ailleurs, ont été accueillis le 14 août au soir, sur le pré communal, par la compagnie Balagan pour un apéritif musical suivi du traditionnel repas aligot servi à 310 convives.

Pour la vingtième année, CABR'E CAN a animé cette soirée. Les farandoles, bourrées et autres danses se sont succédées tard dans la nuit sur des airs entraînants.

De nombreux paroissiens se sont retrouvés à l'Eglise Notre Dame de l'Assomption, joliment parée, pour la messe du 15 août célébrée par le Père Michel Guilhot. Ils ont pu apprécier l'accompagnement musical d'Elya et Sabrina. La journée s'est poursuivie par un grand loto où les enfants ont été invités à « une partie surprise » et par le concours de boules. Avec son édition 2024, le Comité de Restauration de l'Eglise de Sénéchas a su, une nouvelle fois, animer la vie du village lors de sa traditionnelle fête des 14 et 15 août !



## Sénéchas en Forme

Le 7 septembre, a eu lieu l'assemblée générale, qui a réuni 74 personnes après le bilan moral et financier, le bureau a été reconduit approuvé à l'unanimité. La réunion s'est clôturée par un apéritif et un repas moules frites avec 66 convives.

Les randonnées et les cours de gym ont repris début septembre. Première randonnée de l'année à St Paul le Jeune avec 19 participants. Le 1er et 2 octobre 2024 a eu lieu une sortie sur 2 jours à L'Espiguette et au Grau du Roi avec 24 marcheurs.



Un sourire de satisfaction

## Sénéchas en Scènes

L'association « Sénéchas en Scènes » a eu une année 2024 riche en événements.

- \* Le cinéma au rythme d'une séance par mois attire régulièrement une bonne vingtaine de spectateurs à chaque projection.
- \* Le concert de l'hiver, avec le groupe trad irlandais « Kwantza » a fait danser, et a su enchanter et réchauffer le public.
- \* La 3ème édition du 8 mai de « Sénéchas met son territoire en Scènes » attire de plus en plus de monde, et d'exposants. Le vide-greniers en complément de cette journée a trouvé sa place.
- \* La journée géologique du mois de juin avec cette année la visite de « La mine au bois d'argent » de Vialas animée par Mariette Emile, et également par Gérard Legros, fut un vrai succès.
- \* Le festival de jazz sous son appellation « Sénéchas en Jazz » a été également un très grand succès.

Certes le temps nous a été défavorable mais le public qui avait bravé le mauvais temps, a été comblé par la très grande qualité des concerts.

Les musiciens de renommée nationale et internationale qui se sont produits lors des 3 concerts, nous ont transporté dans des univers musicaux hors du commun.



## RETOURS sur un premier semestre riche en EVENEMENTS CULTURELS divers

### BALAGAN

#### STAGES D'ETE, L'éCHALPéeBelle

Les Stages :

Comme chaque été le hameau de Chalap a accueilli les stages de musique de « La Compagnie Balagan ». Ils ont réuni 151 stagiaires et employé 19 formateurs professionnels. Différents choix ont été proposés : Chant et musique du Moyen Orient et du Magreb (Amine Soufari), Accordéon diatonique (Valérie Aubart) du 7 au 13 juillet, Accordéon Diatonique (Didier Laloy, Bruno Le Tron, Marion Evain) du 14 au 20 juillet, Accordéon Diatonique (Anne Niepold, Andy Cutting) du 21 au 27 juillet, Harpe Celtique et Classique, Accordéon Diatonique, Accordéon Chromatique (Camille Heim, François Heim, Marilou Emérial) du 28 juillet au 3 Août, Chants Occitans, Violons, Accordéon (Aeélis Loddó, Camille Raibaud, Cédric Pierini) du 4 au 10 Août, Musique d'ensemble Russie, Europe centrale, Chant Tzigane, Accordéon Diatonique (Alexei Birioukov, Galina Birioukova, Marco Lucien) du 11 au 17 Août.

Pour tous ces stages, fidèles à nos valeurs, nous avons sollicité tous les producteurs de notre territoire (légumes, viandes, poissons, confitures...). Comme chaque année Balagan a loué des gîtes dans le village et ses hameaux et proposé aux Stagiaires de nombreux sites de baignade et des circuits de randonnée autour du village.

#### L'éCHALAPéeBelle

Cette année 2024 consacre le 10<sup>ème</sup> anniversaire de ce Festival qui ne cesse de croître et d'accueillir un public local de plus en plus présent auquel s'ajoutent les touristes et les stagiaires de Chalap. Avec 4 spectacles au théâtre de verdure, 1 Bal Trad sur le Pré Communal, et une séance de cinéma proposant le film « Toubib » réalisé par Antoine Page enfant de Chalap, nous avons proposé un programme varié avec des artistes de renommée nationale ou internationale.

Les deux spectacles des 10 et 17 juillet ont connu un succès moyen, comme l'ensemble des activités économiques de notre petite région des Cévennes Gardoises.

Dès fin juillet nous avons retrouvé un public bien plus nombreux, même si le cinéma a dû se relier à la salle polyvalente.

Comme chaque année, nous avons pu réaliser cet événement grâce au soutien financier du Conseil Départemental et de la commune de Sénéchas. Nous tenons à remercier le public ainsi que les bénévoles et tous ceux qui ont à cœur que vive à Sénéchas le spectacle vivant, dans un lieu qui lui convient parfaitement.



### Dans les cartons

Pour mémoire : au mois d'août 2025, Il y aura 60 ans que l'eau « courante » est arrivée à Sénéchas, Il y aura 50 ans que naissait le **Comité de restauration de l'église** « Sénéchas en forme », le Comité des fêtes, et le festival « L'éChalapé Belle » auront 10 ans d'existence.

Désirant marquer ces anniversaires par des célébrations communes, la Municipalité et ces Associations ont souhaité se regrouper pour vous proposer **deux jours d'animations les 23 et 24 août 2025**.

Après une première réunion, le 19 juin, pour en jeter les bases, la municipalité et toutes ces associations ainsi que le CCAS se sont retrouvées le 18 décembre pour faire le point des projets de chacune et ébaucher le programme de ces deux journées.

Rendez-vous a été pris pour une prochaine réunion le 29 janvier 2025 pour arrêter ledit programme.

**Mme Julie FLOURET-MEJEAN**, présidente du C.C.A.S., va contacter les personnes susceptibles de témoigner sur « la vie avant l'arrivée de l'eau » et/ou sur ce qu'à signifier cette arrivée dans leur quotidien ; de même, vous pouvez sans attendre lui faire part de votre souhait de témoigner en vous faisant connaître auprès du secrétariat de la mairie ou directement en l'appelant au **06 69 52 35 51**.

Vous pouvez également vous faire connaître auprès de **Mme Julie FLOURET-MEJEAN** ou auprès de **M. Jean Pierre AUBERT** par téléphone au **07 64 28 17 18** ou par courriel [jean-pierre.aubert@senechas.com](mailto:jean-pierre.aubert@senechas.com) si vous souhaitez témoigner au sujet des travaux d'adduction en 1964 et 1965 ou si vous détenez des documents (écrits comme photographiques).

D'avance merci.

### Frelons asiatiques

Comme indiqué dans le bulletin précédent, le Conseil Municipal a renouvelé la convention passée avec le Groupement de Défense Sanitaire Apicole concernant la lutte contre le frelon asiatique.

Cet automne, deux interventions ont ainsi été réalisées.

Pour mémoire, si vous constatez un nid sur le territoire de la commune contactez la mairie (par téléphone ou via [Illiwap / signalement](mailto:Illiwap/signalement)) qui diligentera l'intervention.



### RAPPELS et SERVICES

Permanence du **secours catholique** le deuxième mardi après-midi de chaque mois à la salle de la Rencontre.

**Le magasin « Utile » livre à domicile.**

Pour les personnes intéressées il suffit de passer commande (minimum 50 €) au plus tard le jeudi au **04 66 83 36 35** pour une livraison le vendredi.

La **boulangerie Gautier** continue de livrer le pain et le journal sur demande les mardis, vendredis et dimanches, pour toutes informations : **04 66 61 20 56**

**Le centre hospitalier de Ponteils** propose un service de portage de repas, renseignements : **04 66 56 47 00**

**La Pizz'Happy** à Mallenches vous donne rdv même l'hiver, commander au **06 69 09 44 77**

**La mairie de Génolhac** propose le service « demandes de pièces d'identités » **04 66 61 10 55**

**Alès Agglo** a mis à disposition une navette pour Bessèges, les jeudis matins jour du marché, (voir flyer tarifs et horaires).

# RECENSEMENT 2025



Tous les 5 ans l'institut national de la statistique (INSEE) recense les habitants des communes de moins de 10 000 habitants. C'est dans ce cadre que Sénéchas doit organiser le recensement de sa population **début 2025**.

La collecte de ces informations sera effectuée par un **agent recenseur entre le jeudi 16 janvier et le samedi 15 février**.

Lors de sa réunion du 10 décembre le Conseil Municipal a retenu la candidature de **M. Raphaël MERLE**, résident de Sénéchas, pour exercer cette fonction.

**Il sera muni d'une carte officielle de recenseur avec photo** (copie ci-après) qu'il devra présenter lors des contacts avec la population. Nous comptons sur vous pour lui réserver le meilleur accueil.

Car ce recensement a une très grande importance pour la commune : de ses résultats dépendront les montants des dotations à percevoir (calculées sur le nombre d'habitants officiellement recensés dans la commune) ; il doit donc se faire avec soin pour le bien de tous.

**Le recensement est obligatoire confidentiel et anonyme.** Les informations recueillies ne seront transmises à aucun organisme d'état y compris l'administration des finances publiques.

La commune mettra à la disposition des habitants qui le souhaitent un accueil pour remplir les formulaires sur internet.

Pour toute information complémentaire vous pouvez consulter le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## Projets en Cours

### « Sentiers de randonnée »

Le projet « **sentier autour du barrage** » reste dans l'attente, pour ses tronçons « Est » et « Ouest », des réponses de propriétaires difficiles à convaincre, (vous pouvez retrouver le tracé du tronçon central, ouvert aux randonneurs sur l'application « **Alès Agglo Evasion** »). En attendant, un jeudi sur deux, les défricheurs bénévoles entretiennent les tracés reconnus et se consacrent à la réouverture, à l'aménagement et à l'entretien d'anciens sentiers communaux tombés en désuétude à l'est et au sud du village (Suivez l'actualité de ce projet, y compris en images, sur le site de la commune à la rubrique « la saga du sentier »).

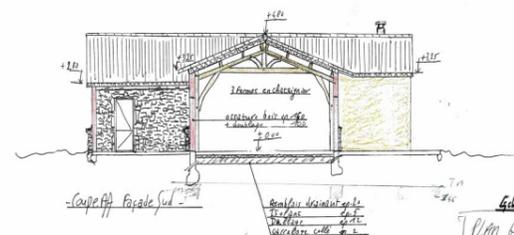
L'ambition est toujours de faire de la randonnée un axe de développement économique. La mise en valeur de ce réseau de sentiers, et sa promotion sont les outils pour atteindre cet objectif, d'où la participation aux réunions organisées par la Fédération Française de Randonnée Pédestre et Gard Tourisme autour de GRP4.

C'est le département du Gard qui a la charge de l'entretien de cette boucle de 3 jours. Mais associés à la définition des travaux de remise en état à réaliser sur la section « **chemin du Davadou** » (du village à l'Homol), nous avons réceptionné au mois de novembre les travaux réalisés par un prestataire.



### Point Multiservices P.M.S :

Les plans suffisamment aboutis et le pré-chiffrage du coût de la construction affiné ont été remis à l'architecte retenu (celui-là même qui avait déjà établi l'ébauche préalable du projet) avec pour première tâche de les valider.



L'objectif de la municipalité est toujours de déposer le permis de construire avant la fin de l'année. Sans attendre, avec les éléments connus et l'étude de la chambre de commerce concluant à la viabilité économique de notre projet, la quête des financements a été lancée tous azimuts (de l'Agglo

à l'Europe). Mais la période n'est guère favorable quel que soit l'interlocuteur. Malgré ce, considérant que cette réalisation faisait partie des engagements sur la base desquels il avait été élu avec pour mission de redynamiser le village et assurer un cadre de vie favorable aux jeunes générations, le Conseil Municipal, dans sa séance du 10 décembre, a décidé de poursuivre le projet. Il a également décidé, lors de cette même séance, d'organiser dans le courant du mois de janvier, une réunion publique afin de présenter le projet à l'ensemble de la population à une date encore à définir qui sera communiquée par voie d'affichage et via Illiwap.

### Pont de Mallenches.

Après consultations, les entreprises « **ROBERT** » (intervenue cette année sur la D156 qui longe l'Homol) et « **LAUPIE** » (pour le bitume) qui ont été retenues par le SIVU pour un coût global proche de 110 K€. Les dossiers de demandes de subventions ont été déposés mais les réponses ne sont pas attendues avant le printemps ce qui permet d'espérer des travaux pendant l'été. Mais, en cette période, la plus grande incertitude sur ce calendrier demeure car tributaire du délai de réponse et du niveau desdites subventions qui détermineront, pour le SIVU, le niveau de recours à l'emprunt ...